

VARIABLES ALÉATOIRES DISCRÈTES

Dans tout le paragraphe, X désigne une variable aléatoire définie sur un espace probabilisé $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$.

9.3 Lois usuelles

9.3.1 Lois usuelles finies

Loi certaine

1. On dit que X suit la loi certaine si elle ne prend qu'une seule valeur $a \in \mathbb{R}$:

$$X(\Omega) = \{a\} \quad \text{et} \quad \mathbb{P}(X = a) = 1.$$

2. Si X suit une loi certaine avec $X(\Omega) = \{a\}$ alors

$$\mathbb{E}(X) = a \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = 0.$$

3. Une variable aléatoire X suit une loi certaine si et seulement si $\mathbb{V}(X) = 0$.

Preuve : (du point 3 dans le cas où X est discrète).

□

Loi de Bernoulli

Soit $p \in]0, 1[$.

1. On dit qu'une variable aléatoire X suit une loi de Bernoulli de paramètre p , et on note $X \hookrightarrow \mathcal{B}(p)$ si :

- i) $X(\Omega) = \{0, 1\}$

- ii) $\mathbb{P}(X = 1) = p$ et $\mathbb{P}(X = 0) = 1 - p$.

2. Si $X \hookrightarrow \mathcal{B}(p)$ alors

$$\mathbb{E}(X) = p \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = p(1 - p).$$

Expérience de référence. On considère une expérience aléatoire possédant deux issues :

- une issue nommée « succès » qui se produit avec probabilité p ;
- l'autre nommée « échec » qui produit avec probabilité $1 - p$

(une telle expérience est appelée une épreuve de Bernoulli).

La variable aléatoire X égale à 1 en cas de succès et à 0 en cas d'échec suit une loi $\mathcal{B}(p)$.

Exemple 9.1 (Fonction indicatrice). Soit $A \in \mathcal{A}$ un événement. On note 1_A la variable aléatoire définie par :

$$1_A : \Omega \longrightarrow \mathbb{R}$$

$$\omega \longmapsto \begin{cases} 1 & \text{si } \omega \in A \\ 0 & \text{sinon.} \end{cases}$$

Il s'agit d'une variable aléatoire de loi $\mathcal{B}(\mathbb{P}(A))$.

Loi binomiale

Soient $p \in]0, 1[$ et $n \in \mathbb{N}^*$.

1. On dit qu'une variable aléatoire X suit une loi de Binomiale de paramètres n et p , et on note $X \hookrightarrow \mathcal{B}(n, p)$ si :

- i) $X(\Omega) = \llbracket 0, n \rrbracket$

- ii) $\forall k \in \llbracket 0, n \rrbracket, \mathbb{P}(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k}$.

2. Si $X \hookrightarrow \mathcal{B}(n, p)$ alors

$$\mathbb{E}(X) = np \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = np(1 - p).$$

Expérience de référence. On considère une expérience aléatoire qui consiste à répéter n épreuves de Bernoulli indépendantes de paramètre p .

La variable aléatoire X égale au nombre de succès suit une loi $\mathcal{B}(n, p)$.

Exemple 9.2. On considère une pièce ayant probabilité p de tomber sur Pile et $1 - p$ de tomber sur Face. On lance n fois consécutives cette pièce et on note X la variable aléatoire égale au nombre de Piles obtenues . Alors $X \hookrightarrow \mathcal{B}(n, p)$

Loi uniforme

Soit $n \in \mathbb{N}^*$.

1. On dit qu'une variable aléatoire X suit une loi de uniforme sur $\llbracket 1, n \rrbracket$, et on note $X \hookrightarrow \mathcal{U}(\llbracket 1, n \rrbracket)$ si :
 - i) $X(\Omega) = \llbracket 1, n \rrbracket$
 - ii) $\forall k \in \llbracket 1, n \rrbracket, \mathbb{P}(X = k) = \frac{1}{n}$.
2. Si $X \hookrightarrow \mathcal{U}(\llbracket 1, n \rrbracket)$ alors

$$\mathbb{E}(X) = \frac{n+1}{2} \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = \frac{n^2-1}{12}.$$

Expérience de référence On considère une expérience aléatoire qui possède n issues différentes numérotées de 1 à n qui sont équiprobables.

La variable aléatoire X égale à i si l'issue i est obtenue suit une loi $\mathcal{U}(\llbracket 1, n \rrbracket)$.

Remarque 9.1. Soit $(a, b) \in (\mathbb{N}^*)^2$ avec $a < b$.

1. On dit qu'une variable aléatoire X suit une loi de uniforme sur $\llbracket a, b \rrbracket$, et on note $X \hookrightarrow \mathcal{U}(\llbracket a, b \rrbracket)$ si :
 - i) $X(\Omega) = \llbracket a, b \rrbracket$
 - ii) $\forall k \in \llbracket a, b \rrbracket, \mathbb{P}(X = k) = \frac{1}{b-a+1}$.
2. Si $X \hookrightarrow \mathcal{U}(\llbracket a, b \rrbracket)$ alors

$$\mathbb{E}(X) = \frac{a+b}{2} \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = \frac{(b-a)(b-a+2)}{12}.$$

9.3.2 Lois usuelles discrètes infinies

Loi géométrique

Soit $p \in]0, 1[$.

1. On dit qu'une variable aléatoire X suit une loi de géométrique de paramètre p , et on note $X \hookrightarrow \mathcal{G}(p)$ si :
 - i) $X(\Omega) = \mathbb{N}^*$
 - ii) $\forall k \in \mathbb{N}^*, \mathbb{P}(X = k) = p(1-p)^{k-1}$.
2. Si $X \hookrightarrow \mathcal{G}(p)$ alors X possède une espérance et une variance données par :

$$\mathbb{E}(X) = \frac{1}{p} \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = \frac{1-p}{p^2}.$$

3. **Expérience de référence** : on considère une expérience aléatoire qui consiste en une succession infinie d'épreuves de Bernoulli indépendantes de même paramètre p .
La variable aléatoire X donnant le rang du premier succès obtenu suit une loi $\mathcal{G}(p)$.

Preuve : Soit $p \in]0, 1[$.

1. Il faut montrer qu'on définit bien un loi de probabilité, c'est-à-dire :

- (a) $\forall k \in \mathbb{N}^*, p(1-p)^{k-1} \in [0, 1]$;
- (b) $\sum_{k \geq 1} p(1-p)^{k-1}$ converge et sa somme vaut 1.

À faire en exercice.

2. À faire en exercice.

3. On réalise une succession infinie d'épreuves de Bernoulli indépendantes de même paramètre p et on note X la variable aléatoire donnant le rang du premier succès obtenu. On a alors $X(\Omega) \subset \mathbb{N}^*$.

Pour tout $i \in \mathbb{N}^*$, on note S_i : « avoir un succès à la i -ième répétition ».

Alors pour tout $k \in \mathbb{N}^*$:

$$\begin{aligned} \mathbb{P}(X = k) &= \mathbb{P}(\bar{S}_1 \cap \bar{S}_2 \cap \dots \cap \bar{S}_{k-1} \cap S_k) \\ &= \mathbb{P}(\bar{S}_1)\mathbb{P}(\bar{S}_2) \times \dots \times \mathbb{P}(\bar{S}_{k-1})\mathbb{P}(S_k) \end{aligned}$$

par indépendance des lancers. D'où :

$$\begin{aligned} \mathbb{P}(X = k) &= \mathbb{P}(\bar{S}_1)\mathbb{P}(\bar{S}_2) \times \dots \times \mathbb{P}(\bar{S}_{k-1})\mathbb{P}(S_k) \\ &= (1-p)^{k-1}p \end{aligned}$$

Finalement, $X(\Omega) = \mathbb{N}^*$ et X suit la loi géométrique de paramètre p .

□

Exemple 9.3. On considère une pièce ayant probabilité p de tomber sur Pile et $1-p$ de tomber sur Face. On lance la pièce une infinité de fois consécutives et note X la variable égale au rang de la première apparition d'un Pile. Alors $X \leftrightarrow \mathcal{G}(p)$.

Exemple 9.4 (Simulation d'une loi géométrique). Pour rappel (cf TP3) la fonction `rd.rand()` de la bibliothèque `random.numpy` tire un nombre aléatoire de $[0, 1[$ selon la loi :

$$\mathbb{P}(\text{rd.rand}() \in I) = \text{longueur}(I)$$

pour tout intervalle $I \subset [0, 1[$.

```
def simule_geo(p):
    succes = 0 # 0 pour un échec , 1 pour un succes
    nb_essais = 0
    while succes == 0:
        if rd.rand() < p:
            succes = 1
            nb_essais += 1
    return nb_essais
```

Proposition 9.1 (Absence de mémoire)

Soit $p \in]0, 1[$ et X une variable aléatoire suivant la loi $\mathcal{G}(p)$. Alors, pour tout $(s, t) \in (\mathbb{N}^*)^2$ on a :

$$\mathbb{P}(X > t + s) = \mathbb{P}(X > t)\mathbb{P}(X > s).$$

Preuve : Exercice. □

Loi de Poisson

Soit $\lambda > 0$.

1. On dit qu'une variable aléatoire X suit une loi de Poisson de paramètre λ , et on note $X \hookrightarrow \mathcal{P}(\lambda)$ si :

i) $X(\Omega) = \mathbb{N}$

ii) $\forall k \in \mathbb{N}, \mathbb{P}(X = k) = e^{-\lambda} \frac{\lambda^k}{k!}$.

2. Si $X \hookrightarrow \mathcal{P}(\lambda)$ alors X possède une espérance et une variance données par :

$$\mathbb{E}(X) = \lambda \quad \text{et} \quad \mathbb{V}(X) = \lambda.$$

Preuve : Soit $\lambda > 0$.

1. Il faut montrer qu'on définit bien un loi de probabilité, c'est-à-dire :

(a) $\forall k \in \mathbb{N}, e^{-\lambda} \frac{\lambda^k}{k!} \in [0, 1]$;

(b) $\sum_{k \geq 0} e^{-\lambda} \frac{\lambda^k}{k!}$ converge et sa somme vaut 1.

À faire en exercice.

2. À faire en exercice. □